PV

ABC SALLES
Société par Actions Simplifiées
Au Capital de 7 500 €
Siège Social : 29 Cours de Vincennes
75020 PARIS
484 456 884 R.C.S PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS PRISES LE 1ER OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le premier octobre à dix heures.

Monsieur **LOUHICHI Mohamed**, Président de la SASU PMG HOLDING, Associé Unique de la Société par Actions Simplifiées « **ABC SALLES** » au capital de 7 500 €, déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de la société ABC SALLES,
- Mise à jour des statuts,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

Monsieur LOUHICHI Mohamed décide de transférer le siège social de la société ABC SALLES au :

282 rue des Pyrénées 75020 Paris

DEUXIEME DECISION

Monsieur LOUHICHI Mohamed décide de mettre à jour l'article 3 des statuts :

ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **282 rue des Pyrénées 75020 Paris**

Il peut être transféré en tout endroit par décision de la collectivité des associés ou par décision du Président qui est habilité à modifier les statuts en conséquence.

TROISIEME DECISION

Monsieur LOUHICHI Mohamed confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour l'accomplissement de toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce que dessus, **Monsieur LOUHICHI Mohamed** a dressé et signé le présent procès-verbal à onze heures.

Monsieur LOUHICHI Mohamed

